

Préférence étrangère : 9 mois fermes pour avoir tenté d'incendier une salle de prière vide !

written by Christine Tasin | 24 août 2017



9 mois ferme. Autant que pour avoir torturé et violé un étudiant blanc...

Cela s'appelle la préférence étrangère.

Nous en étions restés à 6 mois pour des lardons dans une boîte aux lettres, à présent c'est 6 mois pour avoir tenté d'incendier une mosquée. Jugement qui se veut évidemment dissuasif : touchez pas à notre islam.

Il voulait « faire peur » aux musulmans, qu'il assimilait à des « terroristes » : un

homme de 52 ans a été condamné à 9 mois de prison ferme pour avoir tenté d'incendier une salle de prière musulmane en Moselle, a indiqué le parquet de Sarreguemines aujourd'hui.

L'homme a été surpris samedi soir par un fidèle de la salle de prière de Behren-lès-Forbach (Moselle), alors qu'il aspergeait avec de l'essence l'entrée du lieu. Le suspect a pris la fuite, mais a été retrouvé dès le lendemain par la police. Il a alors « reconnu immédiatement son intention de mettre le feu au bâtiment à l'aide d'une cigarette », a précisé à l'AFP le procureur de Sarreguemines, Jean-Luc Jaeg.

« Il a acquis ses convictions en fréquentant un site d'extrême-droite qualifiant les musulmans de gens dangereux, de terroristes, et a décidé de faire quelque chose pour leur faire peur », a expliqué le parquet.

Conscient de ses actes

Présenté hier devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines, l'homme a affirmé qu'il avait beaucoup bu au moment des faits, mais a reconnu qu'il était conscient de ce qu'il faisait. Il dit avoir pensé que la salle de prière était vide. D'après les experts psychiatres qui l'ont examiné, le prévenu était pénalement responsable de ses actes, mais souffre de problèmes d'alcool récurrents et de paranoïa, a précisé le procureur.

Originaire de la ville voisine de Forbach, il a été condamné à 18 mois de prison, dont 9 avec sursis, assortis d'une mise à l'épreuve, pour « tentative de destruction du bien d'autrui par un moyen dangereux ». Condamné sans mandat de dépôt, il n'a pour l'instant pas été incarcéré.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/08/23/97001-20170823FILWWW00130-9-mois-ferme-pour-avoir-tente-d-incendier-un-lieu-de-culte-musulman.php>

Naturellement, « *un site d'extrême-droite qualifiant les musulmans de gens dangereux est rendu responsable* ». Son nom va sortir, des demandes de dissolution vont pleuvoir...

Quand un musulman tue au nom de l'islam, par contre... rien pour dénoncer le coran et les mosquées, fabuleux...

Toujours, encore et de plus en plus le deux poids deux mesures...

Il essaie d'étrangler un soldat ? Interné d'office... autant dire qu'il sera libre très vite.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/08/24/il-essaie-detragler-un-soldat-sentinelle-il-est-interne-doffice/>

Deuxième agression contre un juif par le même musulman ? Il n'avait pas été condamné la première fois, considéré comme irresponsable.

<http://alsace-actu.com/agression-au-couteau-contre-un-juif-religieux-a-strasbourg/>

Il essaie d'étrangler une femme qui fume devant une mosquée ? Il est laissé dans la nature en attendant son jugement. Jugement pour lequel nous ne nous faisons pas d'illusions...

<http://resistancerepublicaine.com/2017/08/22/il-avait-le-devoir-detragler-la-femme-qui-fumait-devant-la-mosquee-a-lyon/>

Laurent Obertone, il y a trois ans (déjà...) avait démontré avec maestria la préférence étrangère pratiquée au tribunal =

Pour prendre neuf mois ferme, il faut forcer un barrage et blesser sept policiers (Ouest-France, 1er juillet 2014), tabasser sa femme jusqu'à lui briser les côtes et agresser un unijambiste à l'aide d'une massue à pics (L'Observateur du Valenciennois, 9 mai 2011), donner un coup de tête à un cheminot (Le Parisien, 21 janvier 2014), agresser un chauffeur de bus et un passant (Le Phare dunkerquois, 28 décembre 2012), attaquer une famille et menacer de mort des policiers sous l'emprise d'alcool et de cannabis, en état de récidive (Ouest-France, 14 février 2013), tirer des coups de feu sur quelqu'un (L'Observateur du Douaisis, le 29 octobre 2011), être président local de SOS racisme, militant anti-violence, et défigurer sa compagne à coups de pied au visage, « avec acharnement », jusqu'à lui déchausser quatre dents, lui fracturer le nez, la couvrir de sang des pieds à la tête (la Voix du Nord, le 9 août 2012), se livrer à une séance de torture raciste sur un étudiant blanc - agression, séquestration, vol- (Metro, 20 juin 2013).

<http://www.valeursactuelles.com/societe/obertone-pour-prendre-neuf-mois-ferme-il-faut-forcer-un-barrage-et-blesser-sept-policiers>

Bref, plus que jamais, tous ceux qui résistent à l'islamisation sont prévenus. La prison ferme sera le tarif, lardons ou tête de porc sur une mosquée ; tentative d'incendier un tapis de prière ou une mosquée... Et si le Résistant s'en prend à un musulman, là c'est perpète ou son équivalent, parce qu'avec la faune majoritaire en prison, les islamophobes, fussent-ils doux comme des agneaux et juste tentés par des graffitis sur la mosquée seront en grand danger. Si leur avocat n'obtient pas, par mesure de précaution, leur mise au secret (mais quid de la promenade rituelle ?), ils se retrouveront tabassés comme Tommy Robinson l'a été :



Tabassés et sans doute tués... Dans un silence médiatique et politique étourdissant. Forcément.

La clique au pouvoir, politico-médiatico-judiciaire réussira sans doute à faire peur aux résistants de papier, mais les autres, les vrais, ceux qui savent ce que les leurs et leur

pays risquent avec l'islam, qui les arrêtera ? La prison ou le voile pour leurs filles... La prison ou leur fils homo jeté du quatrième étage... La prison ou la charia imposée à tous... Posé ainsi le choix pourrait un jour ou l'autre être clair pour un certain nombre de patriotes islamo-lucides subissant les effets pervers de l'invasion islamique.

Ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent, comme Manoukian et ses 22 amis en leur temps, comme Jean Moulin et tant d'autres, nombre de Résistants sont ou seront prêts à mourir pour que leur pays ne devienne pas musulman.

Le jour où des hordes barbares sortiront en masse pour convertir de force, tuer, piller, violer, imposer la charia, croient-ils vraiment que la peur de la prison sera suffisante à calmer les Français ?

DES LIBÉRATEURS?



GRZYWACZ
JUIF POLONAIS
2 ATTENTATS



ELEK
JUIF HONGROIS
8 DÉRAILLEMENTS



WASJBROT
JUIF POLONAIS
1 ATTENTAT - 3 DÉRAILLEMENTS



WITCHITZ
JUIF POLONAIS
15 ATTENTATS



FINGERWEIG
JUIF POLONAIS
3 ATTENTATS - 5 DÉRAILLEMENTS



BOCZOV
JUIF HONGROIS
CHEF DÉRAILLEUR
20 ATTENTATS

FONTANOT
COMMUNISTE ITALIEN
12 ATTENTATS



MANOUCHIAN
ARMÉNIEN
CHEF DE BANDE
56
ATTENTATS
100 MORTS
800 BLESSÉS



RAYMAN
JUIF POLONAIS
18 ATTENTATS

ALFONSO
ESPAGNOL ROUGE
7 ATTENTATS



LA LIBÉRATION! PAR L'ARMÉE DU CRIME

